

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE  
**SEANCE DU 14 octobre 2024**

Date de convocation : 8 octobre 2024  
Nombre de Conseillers : 14  
Effectif légal : 15

En présence : 12  
En absence : 2  
En votant : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Emilie FREYCHE – Maire de la Commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Marie-Hélène GAULTIER, Bruno RENVOISÉ, Stéphane LABIT, Laurence DASI, Marc MIRANI, Pascale RIBES, Céline VANNIER, Nathalie ROUQUET, Laurent PAIRASTRE et Dominique LEVRAT.

Excusés : Guibert MONGIS, Benjamin HERVÉ.

Stéphane LABIT a été nommé Secrétaire de séance.

**Objet : CONVENTION DE SERVITUDE – SDEHG (TRAVAUX EIFFAGE)**

**Vu** la demande de la société EIFFAGE en date du 24 septembre 2024 ;  
**Vu** le convention publiée entre le SDEHG et la commune,

**Considérant** que Madame le Maire doit signer la convention pour que les travaux puissent démarrer, à savoir le projet d'exécution d'ouvrage de type Article R323-25, le renforcement du réseau BT issu du P13 BEQUEL - Route de Cintegabelle.

Considérant cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la mise en place de la convention publiée concernant le renforcement du réseau BT issu du P13 BEQUEL - Route de Cintegabelle.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

A Caujac, le 14 octobre 2024

Le secrétaire de séance

Stéphane LABIT



Le Maire,

Émilie FREYCHE

